

2

MEURTRE DE CATHERINE PREVOST ÉPOUSE D'ANTOINE DESFORGES,

Par Jean Baptiste Desforges, et Marie-Anne Crispin

VEUVE J. B. GOHIER DIT BÉLISLE.

La paroisse de St. Jérôme se vit, le 18 janvier dernier, honteusement flétrie et souillée par un de ces horribles attentats, qui crient vengeance au ciel, et inspirent de l'horreur à tout un pays. Cette grande humiliation doit être d'autant plus sensible à cette populeuse paroisse qu'on y compte un grand nombre de bons chrétiens; aussi, n'y eut-il qu'un cri contre les coupables, dont l'action barbare jeta tout le monde dans la consternation. Quoiqu'il en soit, chaque Paroisse peut apprendre, par ce terrible exemple, combien elle doit craindre d'être le théâtre d'une pareille scène, et combien elle est intéressée à ce que tous les abus et les scandales, qui pourraient régner, disparaissent. Puisse cette relation contribuer en quelque chose à les réformer, en tous lieux et en tous temps.

Voici maintenant le fait, tel qu'il se trouve consigné dans les records de la Cour et dans les rapports des Journaux.

Dans le mois de Janvier dernier, la Veuve J. B. Bélisle avait à marier une de ses filles; elle pria le nommé Antoine Desforges de servir de père à cette fille, qui était orpheline de père depuis un an, et elle le chargea d'aller inviter aux noces son fils, Isidore Legault, qui demeurait à douze lieues du village de St. Jérôme.

C'était chez elle, comme l'événement l'a fait voir, un calcul pour mieux arriver à ses fins, car son dessein était d'épouser cet Antoine Desforges; et pour